

Date de la convocation :

24 mars 2016

Date d'affichage :

01 avril 2016

Objet :

Budget primitif 2016 : service
assainissement

Membres en exercice :	19
Présents :	14
Votants :	19
Absents :	5
VOTES :	
Pour :	19
Contre :	0
Abstention :	0

Rapport n° 17/2016

Séance du 31 mars 2016

L'an deux mille seize et le trente et un mars à dix neuf heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Madame Christiane BEY, Maire.

Présents : Mmes et Ms MATHIEU F. – EON A.M.. – POIRRIER C. – ANDING M. – OSTER C. – VANCON P. – BERTRAND G. – GROSJEAN A. – OUGIER N. – BIGEY R. - GALMICHE N. – ROSE G. – LARROQUE D. -

Absents : DESHAYES J. – CHAPPUIS I. – OLLMANN S.- ROUSSEL A. – CUELHE S.

Pouvoirs : DESHAYES J à MATHIEU F. - CHAPPUIS I. à BEY C. OLLMANN S à EON A.M. - ROUSSEL A. à POIRRIER C. - CUELHE S. à LARROQUE D.

Madame le Maire soumet au conseil municipal l'examen du budget primitif 2016 pour le service assainissement.

Après examen et en avoir délibéré, le conseil municipal approuve le Budget Primitif 2016 qui s'établit comme suit :

Dépenses de fonctionnement : 135 847.56 €

Dépenses d'investissement : 152 811.56 €

Recettes de fonctionnement : 135 847.56 €

Recettes d'investissement : 152 811.56 €

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Tous les membres présents ont signé au registre.

Pour copie conforme.

Saint-Sauveur, le 31 mars 2016

Le Maire,